Les subsides

M. Smith: Madame le Président, je n'ai pas menacé le député, mais je pense que c'est abuser de son immunité parlementaire que de lancer des interpellations relatives à la réputation d'autrui, sauf si on est prêt à le faire à l'extérieur de la Chambre et à subir toutes les conséquences de ses déclarations.

M. Andre: Rendez les données publiques!

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT— MOTION DE DÉFIANCE—LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait mettre en œuvre sur-le-champ la recommandation contenue dans une lettre datée du 3 février 1982, adressée au premier ministre et signée par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministre d'État (M. Joyal) et certains députés qui exhortent le gouvernement à «lancer immédiatement» deux nouveaux programmes de création d'emploi dans des secteurs clés de l'économie en stimulant la construction domiciliaire et établissant un programme permettant à l'entreprise privée d'embaucher de jeunes Canadiens, et que la Chambre appuie fortement les propos suivants des auteurs de ladite lettre:

«Monsieur le Premier ministre, nous vous exhortons à adopter ces mesures le plus tôt possible, car nous sommes convaincus qu'elles s'imposent dès maintenant . . .».

-Madame le Président, tous les députés savent pourquoi je propose cette motion. Elle a trait à une lettre écrite par deux ministres libéraux et huit autres députés libéraux qui ont demandé au gouvernement d'adopter immédiatement des mesures visant à permettre aux Canadiens de se construire des maisons et à créer des emplois pour les Canadiens. La motion demande aux libéraux d'approuver ce que des libéraux ont proposé et, du même coup, elle fournit à tous les députés l'occasion de poser la question fondamentale, à savoir qui détient le véritable pouvoir politique au Canada, qui décide de la politique à suivre? Les députés élus ou des bureaucrates anonymes du ministère des Finances? Cette lettre a été écrite par dix députés élus à la Chambre des communes. Ce budget a été rédigé par des fonctionnaires anonymes qui ont finalement trouvé un ministre des Finances (M. MacEachen) assez sot pour embrasser leurs théories.

• (1210)

M. Nowlan: Allan le crédule.

M. Clark: Nous sommes tous au courant à la Chambre des dommages qui ravagent le pays, qu'il s'agisse des faillites, des emplois supprimés, des maisons que leurs propriétaires perdent et des suicides. Or, ces suicides, ces faillites et ces emplois perdus sont autant de phénomènes découlant directement du

budget. Cette lettre essaie d'aider, de même que les déclarations que font les députés à la Chambre et les actions qu'ils entreprennent. Ils disent ceci: «Voici la preuve que le budget est néfaste dans notre pays: 117,000 emplois ont été supprimés l'année dernière et 35,000 autres emplois le sont tous les mois; les faillites des exploitations agricoles ont augmenté de 109 p. 100 au cours des deux dernières années. Au Québec seul, on a constaté que de janvier à janvier les faillites d'exploitations agricoles ont quintuplé et que 40,000 Canadiens vont vraisemblablement perdre leur maison».

Tous les députés qui s'entretiennent avec leurs électeurs, savent que ces hommes et ces femmes sont mécontents, qu'ils sont blessés et qu'ils ont peur. Les preuves nous assaillent de toutes parts. Les députés ont dit à leurs électeurs, députés dont je citerai le nom tout à l'heure, qu'ils intercéderaient pour modifier le budget. Aujourd'hui marque le jour où ces députés peuvent cesser de parler pour commencer à agir.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Aujourd'hui, dix libéraux de Montréal et d'autres circonscriptions, Kitchener, Scarborough, Guelph, Niagara Falls, Hamilton, Thunder Bay et autres villes peuvent montrer s'ils sont sincères et dignes de foi quand ils parlent, car cela revient à ça. Il est facile de parler, monsieur l'Orateur, mais il faut du courage pour agir. Tous les députés et je dis cela très sérieusement, seront jugés pour le restant de leur vie politique par leurs électeurs sur la façon dont ils votent à Ottawa par rapport à ce qu'ils disent dans leurs circonscriptions.

Des voix: Bravo!

M. Clark: C'est là une question fondamentale. Nous avons tous constaté le déclin du Parlement. Nous avons tous vu le pouvoir des bureaucrates augmenter. Aujourd'hui est un jour de vérité. Nous avons un budget qui prévoit d'imposer les cotisations d'assurance santé, qui nuit à la construction de maisons et ronge les économies des particuliers. Ce sont des mesures dont personne ne saurait défendre les mérites. Or, ces mesures elles n'ont pas été proposées par un caucus libéral, mais par des bureaucrates anonymes dont les théories n'ont jamais été ni avalisées ni approuvées par nos concitoyens.

M. Masters: Parlez de votre caucus.

M. Clark: On me demande de parler de mon caucus. Je parle en son nom et je demande au député d'en face de venir parler ici au nom des siens.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Masters) invoque le Règlement.

M. Masters: Monsieur l'Orateur, je sais que le chef de l'opposition (M. Clark) aimerait mieux connaître les noms des circonscriptions. Il a parlé de la circonscription de Thunder Bay. Il n'ignore certainement pas qu'il y a deux circonscriptions à Thunder Bay, Thunder Bay-Nipigon et Thunder Bay-Atikokan.

Des voix: Oh, oh!